

Les disparités spatiales en Tunisie

Etat des lieux et enjeux

Amor BELHEDI*

Résumé : L'insertion, de plus en plus élevée, de la Tunisie dans la division internationale du travail a abouti, au terme de ces trente dernières années, à l'accusation des disparités spatiales dont la littoralisation, liée à l'extraversion croissante de l'économie tunisienne et sans être la seule, constitue l'expression la plus visible. L'objet de cet article est d'analyser ces disparités spatiales, de voir les manières dont elles se combinent spatialement et leur rapport avec les disparités sociales. Il s'agit de montrer la place privilégiée du littoral, oriental en particulier, dans l'organisation de l'espace et le fonctionnement de l'économie. Si au lendemain de l'indépendance, l'opposition était surtout Nord-Sud, l'évolution de la Tunisie indépendante a placé le clivage Littoral-Intérieur au devant et le recul relatif de Tunis, en dépit d'une centralisation excessive, a profité au littoral et plus particulièrement le Sahel et le Nord-Est, beaucoup plus qu'à la Tunisie profonde. La mondialisation de l'économie, l'accord de libre échange que la Tunisie a signé en 1995 avec l'Union Européenne et le programme de mise à niveau, tout en véhiculant un nouveau discours sur ces disparités, vont renforcer davantage ces disparités socio-spatiales en faisant du littoral l'espace d'interface, de métropolisation et d'ancrage à l'économie mondiale constituant ainsi de grands enjeux et posant d'énormes défis.

Summary : Spatial disparities in Tunisia, Situation and stakes. The increasingly raised insertion of Tunisia in the Work international division has ended, to the term of these last thirty years, to the spatial disparities accusation whose littoralisation, linked to the crescent extraversion of the Tunisian economy, without being the alone, constitutes the most visible expression. The object of this survey is to analyze these spacial disparities, to see manners whose they combine spatially and their report with social disparities. It concerns to show the preferential place of the coast, oriental especially, in the organization of the space and the functioning of the economy. If to the following day of the independence, the opposition was especially North-South, the evolution of independent Tunisia has placed the cleavage Littoral-Interior to the ahead and the relative decrease of Tunis, in spite an excessive centralization, has profited to the coast and more particularly the Sahel and the North-east, far more that to internal Tunisia. The economy globalisation, the agreement of free exchanges that Tunisia has signed in 1995 with the European Union and the Structural adjustment program adopted in 1996, while transporting a new speech on these disparities, are going to strengthen more these socio-spatial disparities by making from the coast spaces the interface, metropolisation and anchorage to the world economy constituting thus great risks and posing huge challenges.

L'amélioration des niveaux de vie s'est souvent accompagnée en Tunisie, comme un peu partout dans le monde, d'une polarisation spatiale croissante et l'aggravation même de certains écarts. Ces inégalités sont le résultat d'une donne naturelle, d'un héritage accumulé le long des années et des décennies et des choix socio-économiques. Ces disparités spatiales prennent diverses formes et se combinent spatialement selon un ordre assez complexe tout en exprimant des disparités qualitatives plus subtiles et plus pernicieuses. La littoralisation croissante, notamment avec l'extraversion de l'économie depuis 1970 constitue l'un des traits marquants de cette récente évolution. On analysera d'abord l'état des lieux de ces disparités spatiales avant d'aborder les enjeux encourus par la mondialisation.

I - LES DISPARITES SPATIALES : les formes

Les disparités spatiales forment une donne de base de tout espace en proie à des mécanismes de développement inégal. Elles épousent des formes diverses qui se combinent différemment dans l'espace sous forme d'une centralisation excessive en dépit d'un effort de déconcentration des tâches de l'exécution ou de la gestion, d'une polarisation spatiale croissante entre régions nanties et espaces handicapés, d'une organisation

* Faculté des Sciences Humaines & Sociales de Tunis. Tunisie.

spatiale en centres-périphéries, d'un clivage entre la ville et la campagne ou d'une littoralisation de l'économie.

1 - La centralisation ou le poids de Tunis et de ses relais

La priorité accordée à la construction de l'Etat-Nation, le poids central de l'Etat et l'excessive centralisation du système socio-politique expliquent **la primauté de l'échelle nationale au niveau spatial** qui s'exprime à travers le poids écrasant du centre de décision: la capitale et de ses relais.

1.1- Le poids de la Capitale

Le poids écrasant de la capitale a inhibé l'émergence de la région et court-circuité les villes moyennes ou les a bloqué. **On ne peut guère comprendre l'organisation spatiale sans faire appel à Tunis.**

a - Primauté de Tunis

Capitale millénaire renforcée par l'ordre colonial puis par la construction nationale, Tunis devient le siège "d'une capitalisation urbaine". Première ville, Tunis demeure **le principal centre industriel** malgré le rééquilibrage opéré et la diffusion du fait industriel. Elle attire encore plus de la moitié de l'emploi, le tiers des créations depuis 1973 et présente l'industrie la plus diversifiée tout en dominant le marché de nombreux secteurs. Elle constitue **le principal noeud des réseaux et la plaque tournante des échanges internes et externes**. Elle représente **un lieu de concentration des richesses** : 28% de la masse des dépenses, 45% des personnes dont la dépense annuelle dépasse 500 D, 30% des patrons, 45% du parc automobile... Beaucoup plus qu'un effet de taille, la forte concentration bloque tout le système spatial et fait de Tunis un passage obligé pour des services parfois de type banal.

b - Tunis, au centre du fonctionnement spatial

Tunis constitue **le plus important marché**, son aire d'approvisionnement en produits agricoles se fait de plus en plus sur de grandes distances : le Nord-Est ne représente que 50% des apports (District-Sotuguet 1978). Elle représente **le principal centre de transformation des produits agricoles** à l'exception de l'huile, les conserves de poisson et la betterave. Elle domine l'import-export et le commerce de gros, son hinterland portuaire couvre tout le Nord d'une manière exclusive et dessert en partie le reste de l'espace (A Belhedi 1992).

La capitale, constitue **le centre de commandement industriel**: 57% de l'emploi en est commandé. Elle constitue **l'unique place financière** avec plus de 80% des emplois, des transactions et des crédits (BCT 1997). **L'organisation administrative, très centralisée, fait du Gouvernorat un pôle relais et laisse à Tunis l'essentiel du pouvoir** peu entamé par la déconcentration récente mise en oeuvre depuis 1975.

Tunis constitue **le principal centre de services rares**, elle attire encore près de 75% des étudiants. Au niveau des services aux entreprises, la capitale constitue le principal, voire l'unique, centre de commandement économique et du tertiaire supérieur.

Tunis constitue **une plaque tournante dans les échanges internes et externes** : 27 % des flux terrestres, tête de lignes routières, ferroviaires et aériennes, 25 % des flux maritimes, la totalité du trafic voyageur par mer, l'essentiel des marchandises diverses, du fret et du trafic aérien. Son espace migratoire couvre tout le territoire et Tunis recueille plus du tiers des migrants (Cf. A Belhedi 1992, MDE 1996).

c - Tunis, l'Etat et l'ordre national

La liaison établie entre niveau d'équipement et hiérarchie administrative fait de l'Etat, l'élément central de l'organisation de l'espace et de, **le lieu d'articulation des espaces**. Tunis abrite 37% des emplois dans l'administration nationale et 43% des emplois tertiaires publics (INS 1984, 1994) mais une proportion plus élevée du secteur privé. Tunis se trouve à la base et au centre de la restructuration et de l'articulation des divers espaces qui se définissent et s'articulent à travers et par Tunis, comme les classes sociales vis à vis de l'Etat.

1.2 - L'espace national : espace de base des flux et de l'activité

Les flux qui animent l'espace sont d'intérêt et d'ordre national et s'articulent sur Tunis tandis que les échanges régionaux sont très réduits. L'exiguïté de l'espace favorise aussi l'échelle nationale et de là Tunis

et ses relais, la cible première de toute activité est représentée par le marché national articulé, commandé et façonné par Tunis

Le poids écrasant de Tunis n'est que **l'expression de la centralité de l'Etat**, il bloque l'émergence de la région et le développement de métropoles régionales, les villes moyennes ne constituent que de pâles relais concurrencés sur leur propre territoire même. **L'intégration nationale a dérégionalisé l'espace alors que le centralisme l'a départementalisé** tandis que l'affinage du découpage administratif ne fait que réduire les chances des villes comme Sfax, Sousse, Gafsa ou El-Kef tout en affinant le pouvoir de Tunis qui assure l'encadrement territorial. Cet affinage s'est opéré au profit de la façade littorale et des chefs-lieux administratifs reproduisant le modèle qui leur a donné naissance: la centralisation et le vide corollaire autour. La macrocéphalie de la capitale a donné lieu à certaines macrocéphalies secondaires néfastes comme à Kairouan ou Sfax qui ont créé le vide tout autour (A Belhedi 1992).

2 - La littoralisation : la forme la plus visible

La littoralisation a constitué en Tunisie le trait le plus marquant de l'évolution récente du pays exprimant son intégration croissante à l'économie mondiale. Cette littoralisation n'est pas nouvelle en Tunisie, mais elle est en passe de devenir le trait majeur de la Tunisie de la fin du XX^e siècle et a tendance à s'accuser davantage d'une période à l'autre.

2.1 - De l'extraversion coloniale à l'économie extravertie

La Tunisie constitue un pays de transition oro-bioclimatique où les disparités naturelles sont essentiellement Nord-Sud. Le Nord plus nanti, que le Centre steppique ou le Sud aride et désertique, offre des potentialités naturelles réelles (des sols riches, un couvert végétal plus fourni, des ressources hydrauliques importantes). L'occupation coloniale, essentiellement agricole, a renforcé ce clivage en occupant les meilleurs sols et en développant un peuplement au service de cette colonisation agricole. Le littoral a bénéficié, indirectement, des infrastructures de relations (ports...) et de transformation des ressources prélevées dans l'arrière-pays. A la veille de l'indépendance, les disparités étaient Nord-Sud et secondairement Est-Ouest ce qui a fait que le développement du Sud et du Centre figurait parmi les premières revendications de l'Union Générale des Travailleurs lors de son congrès en 1956 (Cf. A Belhedi 1992).

La Tunisie a hérité de la colonisation une économie extravertie de prélèvement qui a été consolidée en quelque sorte par les choix de l'indépendance en particulier durant les décennies 1970-90. Elle dispose **d'une structure spatiale et économique extravertie** avec :

a - Une configuration des réseaux qui exprime la primauté du littoral. Le réseau, routier en particulier, très dense sur le littoral, voit ses mailles augmenter vers l'intérieur avec une gradation Nord-Sud. Le réseau téléphonique se calque sur celui de la route à des nuances près. C'est sur cet axe littoral que le pays s'ouvre sur l'extérieur avec **six ports** de commerce, **quatre aéroports** internationaux, un terminal pétrolier, des marinas (à Sousse, Monastir, Tabarka et bientôt Hammamet), deux zones franches en cours de réalisation (Bizerte et Zarzis)...

b - Une dissymétrie et une concentration littorale des flux : l'axe lourd de circulation est littoral, les autres axes ne forment que de simples bretelles. Le littoral regroupe 90% du parc et du trafic auto, 20% du trafic marchandises et 30% de celui des voyageurs sur le rail, **la presque totalité du commerce extérieur** avec ses six ports, 90% du trafic aérien, il constitue enfin **le principal axe de télécommunications** (l'essentiel se fait entre Tunis, Sfax, le Sahel, Jerba).

c - L'extraversion croissante : Les choix effectués par la Tunisie se caractérisent par une extraversion de plus en plus importante en s'insérant davantage dans la Division Internationale du Travail (DIT). Au début, cette insertion n'était que conjoncturelle, dictée par le processus de la décolonisation et la carence du capital local, elle est devenue par la suite une donnée structurelle, une nécessité. Le taux d'extraversion¹ est passé de 20,2% entre 1957-61 à 43,4% depuis 1982 (A Belhedi 1998). Cette extraversion est le fait de l'émigration extérieure, de l'industrialisation de type import-substitution ou d'exportation et du tourisme. Elle explique la concentration de la dynamique spatiale sur le littoral. Au clivage principal "Nord-Sud" au lendemain de l'indépendance s'est substitué progressivement un clivage Est-Ouest, plus marqué, opposant le littoral à l'intérieur.

¹ - Le taux d'extraversion peut être mesuré par le rapport entre les transferts de travail des émigrés (TT), les recettes touristiques (RT) et les exportations (Ex) d'un côté et le PIB de l'autre : $e = [TT + RT + Ex] / PIB$

2.2 - Le littoral, un foyer humain privilégié

Sur un peu plus du quart du territoire (27%), l'espace littoral regroupe 62% de la population, son poids n'a pas cessé de se renforcer (59,8% en 1956) avec un solde migratoire constamment positif. Il retient 85% de la population urbaine et concentre les principaux centres et les trois quarts des villes de plus de 50.000 hab. Cet espace littoral reste encore une importante zone rurale avec 34% de la population rurale et 45% de la population agricole du pays.

2.3 - Un espace économique vital

Le littoral reste **une principale région agricole** avec plus de 60% de la valeur ajoutée et des exportations agricoles², 41,6% de l'emploi agricole, 49% des périmètres irrigués et l'essentiel de l'arboriculture, de l'aviculture et de la serriculture. Le littoral représente 85% de l'emploi manufacturier, 94% des établissements et des ventes du secteur. Il assure **90% de la valeur ajoutée industrielle**. C'est au littoral qu'on a **un tissu industriel diversifié, où se localise 83% de l'industrie motrice** (99% de la mécanique, l'électricité et la chimie, 83% des matériaux de construction) et 66% de **l'industrie moderne**, exprimée par la part du binôme patrons-salariat (notamment dans les gouvernorats de Tunis, Benarous, Monastir, Sousse et Sfax, 56,6% dans les gouvernorats de Ariana et Bizerte). Le clivage quantitatif se double ainsi d'une disparité qualitative opposant l'industrie moderne sur le littoral (importance du salariat) à l'artisanat et aux petits métiers à l'intérieur (importance des indépendants et des aides familiaux).

Le tourisme tunisien est resté **un tourisme balnéaire de plage**, il a été un facteur de littoralisation dans la mesure où d'importantes infrastructures d'accompagnement ont été mises en place dans les zones préconisées (aéroports, routes, adduction d'eau, électrification, téléphone, télex) dont **l'effet a été l'accélération de l'urbanisation, l'équipement et la dynamisation des centres touchés**: Jerba, Zarzis, Sousse, Monastir, Hammamet, Nabeul (Miossec J M 1973, Mzabi H 1978, Sethom N 1979). C'est ainsi que les aéroports créés (Jerba-Mellita, Skanès-Monastir, Nafta-Tozeur et Tabarka-Ain Sobh) sont liés avant tout au tourisme. **Plus de 95% de la capacité hôtelière, des nuitées et de l'emploi** sont sur le littoral. L'espace intérieur reste avant tout un espace de parcours et de passage.

Le littoral **constitue l'épine dorsale des échanges internes et externes**, il est à l'origine de 82% du trafic terrestre (90% du celui des biens hors pondéreux et plus du tiers des flux ferroviaires) et 88% des exportateurs. Il concentre **plus des deux tiers du parc automobile**. Cet axe a **une signification fonctionnelle et symbolique** notable. Il symbolise **une intégration nationale déstabilisante qui procède par extraversion et exclusion**. Le renforcement sensible de l'axe littoral avec ses foyers, ses espaces diffus (Belhedi A 1992, Belhedi et Lamine 1979), ses noeuds de transformation, ses ports, ses marchés de consommation et ses centres de décision, est **l'expression fondamentale d'une économie littoralisée dépendante**.

2.4 - Un lieu d'accumulation et de richesses

Cet espace littoral a été **l'axe privilégié des investissements** aussi bien publics que privés. Il en a attiré plus de 75% en dépit d'un effort de redistribution depuis le VI^e Plan 1977-81 (80%, 75% et 67% durant la période 1962-71, 1972-1990 et 1990-96 respectivement). L'analyse des enquêtes consommations révèle que **la dépense moyenne par an et par personne est plus élevée sur le littoral** (elle atteint son niveau le plus élevé à Tunis et au Centre-Est) avec 75% des dépenses globales du pays. Le littoral se trouve à l'origine de **76% de la valeur ajoutée**

L'évolution au cours de ces trente dernières années montre qu'à la place d'un clivage Nord-Sud, lié notamment aux données naturelles et à l'histoire, s'est substitué **un nouvel ordre spatial** qui s'exprime par **un gradient transversal littoral-intérieur** lié à l'évolution récente de l'économie, de l'espace et de la société qui reflète l'intégration plus poussée de la Tunisie à l'économie mondiale. Les tendances récentes et les projets structurants depuis le VI^e Plan ont reconforté plutôt l'axe littoral et concerné les ailes littorales qui demeurent les maillons faibles de ce littoral tant au Nord (Complexe Tabarka-Ain Drahem, Zone Franche de Bizerte) qu'au Sud (Zone franche de Zarzis) et ce malgré les efforts qui ont été déployés pour assurer un certain rééquilibrage régional (A Belhedi 1992, 1996, 1998).

²

- Le littoral représente 80,4% de la production fruitière et 72,6% de la production maraîchère, 30% des céréales, 12,3% de la betterave et 60% du tabac, la presque totalité de la serriculture, 98% des agrumes et de la viticulture, plus de 55% de la valeur de l'élevage, le tiers de l'olivier et 51% de l'amandier...

3 - Le dictât du milieu

La ville se trouve ici la plus privilégiée suite à la concentration des richesses et des investissements mais aussi de la dynamique des mentalités et de l'effet de démonstration qui y sont plus élevés. En 1994, la population urbaine représentait 61% de la population (40% en 1966). L'habitat rural dispersé concerne encore près du quart de la population et pose le problème de l'accessibilité des ménages aux services notamment au Centre-Ouest et au Nord-Ouest où la dispersion est très élevée.

3.1 - L'inégalité devant la vie et la mort : Fécondité et mortalité en baisse nuancée

Malgré sa tendance à la baisse, la fécondité présente, **des niveaux encore élevés en milieu rural** traduisant une évolution plus lente du comportement démographique et une diffusion plus faible des services de planning familial que dans les villes. **L'indice synthétique de fécondité (ISF) est deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain** (5,68 contre 3,41 en 1985-87, 4 contre 2,7 en 1995, Cf. ONFP 1995).

La mortalité a enregistré un recul sensible passant de 15,3‰ en 1966 à 5,7‰ en 1994. **Le milieu rural reste particulièrement affecté par la surmortalité**, le taux de mortalité infantile y est 1,3 fois supérieur au taux urbain alors que la mortalité des moins de cinq ans y est le double. L'écart entre les deux milieux est plus accusé dans le cas de la mortalité des moins de cinq ans ce qui traduit **une dégradation des conditions de vie de l'enfant avec l'âge en milieu rural** (ONFP 1995).

3.2 - Les niveaux et les conditions de vie

Les enquêtes de consommation montrent que le niveau de dépense est faible dans le monde rural notamment là où l'habitat est dispersé et c'est dans les villes et notamment la capitale qu'on rencontre les niveaux les plus élevés.

Le niveau de dépense passe du simple au double lorsqu'on va du rural (581 D) à l'urbain (1209 D) et est 3 fois supérieur dans les zones à habitat dispersé par rapport aux grandes villes (INS 1995).

L'analyse de l'évolution de la consommation entre 1975-1990 de certains produits de base comme la viande ou les fruits selon le milieu montre que l'écart s'est aggravé pour certains produits comme la viande, les fruits, les produits laitiers tandis qu'ils se sont réduits pour les autres produits comme les céréales, les oeufs ou les poissons (INS 1995).

Le développement inégal au profit des villes se traduit par des taux élevés de desserte en eau (94 et 24% en 1994), électricité (98 et 64%), l'assainissement (60 et 2%), la présence d'un WC (96 et 57%), d'une salle d'eau (39 et 3%), la proximité de l'école et d'un centre de santé de base (CSB)... Ces inégalités entre les milieux entraînent **un accès différentiel de la population aux services** sociaux, scolaires et sanitaires.

4 - Les disparités inter-régionales

Les régions sont loin de profiter de la même manière des fruits de la croissance suite aux contraintes naturelles, à leur position ou aux choix socio-économiques opérés depuis l'indépendance.

4.1 - L'inégale répartition de la population : les gradients d'occupation

La population est inégalement répartie entre les régions puisque les zones littorales concentrent l'essentiel de la population, notamment urbaine. La densité moyenne est de 56 hab/km², **elle diminue selon deux gradients**: le premier est Nord-Sud, suivant en cela les potentialités naturelles du milieu, le second est plutôt Est-Ouest exprimant l'urbanisation et le niveau de développement en général. Le premier gradient exprime le poids de la nature et de l'histoire tandis que le second est l'expression de l'évolution récente de la Tunisie. Les régions orientales du Nord et du Centre regroupent la majeure partie de la population (55,3%) en dépit de leur superficie réduite (16,5%). Les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest ont des densités moyennes de 50 à 70 hab/km² alors que les régions du Sud présentent des densités faibles (13 hab / km²).

4.2 - Fécondité et mortalité : baisse rapide mais nuancée selon les régions

Malgré sa tendance à la baisse, la fécondité présente, **des niveaux encore élevés dans les régions du Centre-Ouest et du Sud** et plutôt faible dans le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Centre-Est présentent des taux moyens (l'ISF du Centre-Ouest est le double de celui du District de Tunis avec 6,02 contre 3,11). **Les régions pauvres du Sud et de l'Ouest sont plus touchées** par la mortalité que les régions du Nord et de l'Est, les taux bruts de mortalité y sont supérieurs à la moyenne nationale. Dans le Sud, le taux est deux fois et demi le taux du Nord-Est.

4.3 - L'urbanisation

En 1994, la population urbaine représentait 61% de la population contre près de 40% en 1966 avec trois types de régions : une région urbanisée, le District de Tunis avec un taux de population urbaine de 92%, des régions moyennement urbanisées, avec des taux proches de la moyenne nationale (le Nord-Est, le Sud-Est, le Centre-Est et le Sud-Ouest) et des régions plutôt rurales avec des taux < 35% (le Nord-Ouest et le Centre-Ouest). L'habitat rural dispersé concerne près du quart de la population, cette dispersion est forte surtout dans le Centre-Ouest et le Nord-Ouest où elle touche les 3/4 de la population rurale, moyenne au Nord-Est, Nord-Ouest et au Sud-Est et faible dans le District de Tunis, le Centre-Est et le Sud-Ouest.

4.4 - Les conditions de vie

Le développement inégal au profit des régions littorales s'est traduit par des taux élevés de desserte en eau, électricité, voirie, écoles et CSB... Les tableaux suivants expriment quelques indicateurs d'équipement selon les régions en 1994. Cette situation est de nature à marquer fortement la situation des couches vulnérables.

Quelques indicateurs du développement et de l'équipement des régions en 1994

Région	Tunis	NE	CE	SE	NO	CO	SO	Tunisie
Dépense/hab/an en DT 1990	1007	760	806	570	501	502	570	716
Taux d'urbanisation %	92.1	58.7	69.6	61.9	34.4	29.5	66.4	61.0
taux de desserte eau potable	90.0	67.4	76.4	65.4	45.9	36.8	81.9	69.1
Taux d'électrification	98.1	85.7	92.3	89.4	76.3	59.8	92.0	85.9
% Cabinet d'aisance	97.3	84.3	86.3	81.8	68.9	47.7	81.5	80.3
% Salle de Bain	42.7	20.3	32.0	30.0	8.8	7.1	20.2	25.4
Poste TV %	91.1	81.6	84.3	76.8	69.3	57.0	80.7	79.0
Poste Radio %	77.0	66	72.5	70.8	62.2	53.9	65.7	68.2

Source: INS 1994

Parmi les infrastructures de base, nous retiendrons plus particulièrement l'électrification et plus particulièrement l'eau potable qui sont des éléments essentiels pour améliorer les conditions de vie, d'hygiène, d'éducation et d'accès à l'information. C'est le CO qui enregistre le taux le plus faible en matière d'adduction d'eau avec 37% contre 95% à Tunis. Les taux d'électrification varient de 60% au CO à 98% à Tunis., ils sont partout supérieurs à 85% dans le littoral.

II - MESURER LES DISPARITES :

Des indicateurs élémentaires au coefficient synthétique

Comment mesurer ces inégalités régionales ? Peut-on se fier à des indicateurs simples au risque de multiplier ces indicateurs et d'en perdre la pertinence ? Dans quelle mesure il y a eu atténuation ou aggravation des disparités, une fois mesurées ? On se limitera ici aux disparités régionales mais les autres formes peuvent être analysées de manière similaire.

1 - Les indicateurs élémentaires : multiplicité, diversité et partialité

Pour mesurer ces inégalités, on utilise souvent de nombreux indicateurs socio-économique si bien qu'on peut élaborer autant d'indicateurs que de secteurs ou de champs concernés comme l'adduction d'eau potable, l'électrification, la dépense par personne et par an (DPA), la part des logements rudimentaires ou de la population pauvre ou le taux de chômage... L'analyse de ces indicateurs montre que **la hiérarchie régionale n'a pas été bouleversée** à des nuances près. La capitale occupe le premier rang suivie souvent par le Centre-Est puis le Nord-Est. On rencontre par la suite le Sud notamment le Sud-Est puis le Sud-Ouest, le Nord-Ouest; enfin le Centre-Ouest qui occupe souvent la dernière place. Ainsi, l'analyse de sept indicateurs socio-économiques montre que l'ordre n'a pas changé entre 1975 et 1989 à des nuances près.

Indicateurs socio-économiques régionaux 1975

Région	Taux chômage	% Pop Pauvre	DPA D/hab	% Log rudimentaires	% Desserte eau	% Electrification	% Analphabétisme
Tunis	9.8		260	11.8	65	75.3	37.5
Nord-Est	10.7	8.8	132	17.1	24.3	38	46.3
Nord-Ouest	21.3	17.9	98	35.6	16.1	14.7	64
Centre-Est	9	13	166	16	42.9	31.4	33

Centre-Ouest	15.5	19.7	103	38	10.2	11	68.9
Sud	10.9	11	101	22	23.4	28	57.9
Tunisie	12.9		147	25.8	26.5	37.7	54.9

Source: INS 1975.

Indicateurs socio-économiques régionaux 1994

Région	% Log rudiment	% Desserte eau	% Electrification	% Cuisine	% W-C	% Voiture	% Téléphone
Tunis	1.5	95.0	98.1	92.8	93.4	23.9	13.9
Nord-Est	3.6	67.4	85.7	83.1	92.7	12.9	8.5
Nord-Ouest	5.2	45.9	76.3	68.3	90.7	9.2	3.6
Centre-Est	1.3	76.4	92.3	86.5	92.6	17.8	10.4
Centre-Ouest	3.3	36.8	59.8	57.1	90.5	9.0	7.9
Sud-Est	2.3	65.4	89.4	84.5	91.8	18.7	14.0
Sud-Ouest	1.0	81.9	92.0	79.6	89.0	8.7	16.3
Tunisie	2.8	69.1	85.9	80.6	92.3	15.7	15.2

Source: INS 1994.

Pour 1994, certains indicateurs ne sont pas disponibles (dépense (DPA), pauvreté, chômage ou analphabétisme) si bien qu'on a utilisé d'autres paramètres comme la possession de voiture, du téléphone ou de la cuisine mais la comparaison pour le reste des indicateurs reste valable. En somme, on peut élaborer autant d'indicateurs que de champs ou de secteurs et on retrouve globalement la même hiérarchie régionale à des nuances près.

2 - Un indicateur synthétique : la variabilité

La variabilité constitue un indicateur synthétique des disparités, elle peut être exprimée par (l'écart-type) le coefficient de variation dont la hausse reflète une augmentation des écarts. L'analyse du coefficient de variation de 11 indicateurs socio-économiques entre 1975-1989 montre qu'il a augmenté pour certains indicateurs comme l'analphabétisme et les logements rudimentaires depuis 1975, le réseau d'égout et l'équipement sanitaire depuis 1984. Au cours de la période intercensitaire 1984-1994, deux indicateurs ont enregistré une hausse du coefficient de variation : le réseau d'égouts et les logements rudimentaires. Le même constat peut être fait pour les disparités entre la ville et le monde rural (A Belhedi 1996, MDE 1996).

Evolution du coefficient de variation entre 1975 -1994

	1975	1984	1989	1994
Urbanisation	0.58	0.47	0.43	0.38
Taux de Croissance	0.29	0.49	0.42	0.36
Analphabétisme	0.14	0.18	0.20	-
Taux de chômage	0.39	0.28	0.28	-
Logements rudimentaires	0.51	0.67	0.80	0.76
Taux d'électrification	0.66	0.35	0.28	0.14
Adduction d'eau	0.65	0.49	0.42	0.28
DPA	0.34	0.35	0.31	-
Nb d'Habitant/Médecin	1.02	0.43	0.43	0.29
Réseau d'égouts	0.956	0.59	3.63	0.60
Téléphone	-	0.81	0.71	0.38

Source: INS 1975, 1984, 1989, 1994.

Les indicateurs de variabilité (coefficient de variation, écart-type...) nous permettent de saisir la dynamique des disparités mais on n'échappe pas là aussi à la multiplicité et à la diversité des indicateurs, d'où la nécessité de recourir à un indicateur global qui combine l'ensemble des indicateurs élémentaires.

3 - Le coefficient de développement

Plusieurs méthodes permettent de résumer l'ensemble des indicateurs sous la forme d'un rang ou d'un score global. Nous utilisons ici l'analyse factorielle en Composantes Principales (ACP) pour élaborer un coefficient global de développement régional³. Pour analyser le niveau de développement régional, on a utilisé 10 variables pour 1975, 1984 et 1989.

Le premier facteur de l'ACP résume l'essentiel des données: 74,3 % en 1975, 63 % en 1984 et 59,8% en 1989. C'est un facteur très corrélé avec l'urbanisation, l'électrification, l'eau, le niveau de dépense et le téléphone avec un coefficient qui dépasse 0,9. Le raccordement aux égouts présente une corrélation de

³ - La méthode d'approche et d'élaboration a été développée depuis plus d'une dizaine d'années. Cf. Amor Belhedi, 1982 : Du problème régional. In Revue Tunisienne de Géographie. 1989: Espace et société en Tunisie, Thèse Doctorat, FSHS, 3 vol. 1992 : Société, espace et développement en Tunisie, Pub de la FSHS. 1996: Migration et développement régional. Etude Stratégique, MDE.

0,3; par contre des variables comme l'analphabétisme, le chômage, le logement rudimentaire et le nombre d'habitants par médecin présentent une corrélation négative et élevée. Ce premier facteur exprime le niveau de développement socio-économique.

Pour 1994, l'analyse en ACP de 21 variables montre que la première composante résume 68,8 % de la variance (contre 8,6 % pour la seconde, 6,6 % pour la 3^{ème} et 4,8 % pour la 4^{ème} composante), elle est fortement corrélée avec la plupart des variables, négativement avec les logements de 1 pièce, les logements rudimentaires et le nombre de médecins/10.000 Hab. Elle exprime ainsi le niveau de développement.

L'examen des scores des gouvernorats sur ce facteur nous permet de distinguer deux ensembles territoriaux: **le littoral et l'intérieur avec des trajectoires assez différenciés depuis 1975**. Tout se fait comme si l'évolution, en dépit d'une amélioration absolue générale qui a touché tous les gouvernorats, se caractérise par **une forte inertie spatiale qui privilégie la façade littorale** (MDE 1996).

Il y a, en gros, entre 1975-1994, trois grandes tendances :

i - Un resserrement relatif, qui reste très limité malgré tout, des écarts inter-régionaux puisque l'écart entre les extrêmes passe de 12 points en 1975 à 10 en 1994.

ii - Une baisse générale des régions avancées du pays

iii - Un creusement des scores des régions défavorisées.

Cette évolution n'a pas cependant entamé, ni modifié **la structure spatiale du pays qui garde encore ses principaux traits à des nuances près bien évidemment**. Il y a ainsi **une translation vers le bas** mais cette conclusion reste relative dans la mesure où on n'a pas utilisé les mêmes variables en dépit de la structure stable constatée.

Evolution des scores entre 1975 -1994

Gouvernorat	1975	1984	1989	1994	Evolution
TUNIS	7,568	5,690	4,975	8,25	BBH
ARIANA*	7,568	2,576	1,611	4,65	BBH
BEN AROUS*	7,568	4,238	3,974	6,24	BBH
NABEUL	1,356	1,321	1,285	1,46	BBH
ZAGHOUAN	-1,077	-2,375	-2,743	-3,59	BHH
BIZERTE	1,132	0,305	-0,496	-0,35	BBH
BEJA	-1,446	-1,727	-2,034	-3,06	BBB
JENDOUBA	-2,44	-3,091	-2,587	-3,83	BHB
LE KEF	-1,41	-1,471	-1,781	-2,14	BBB
SILIANA	-2,964	-2,925	-3,072	-4,28	HBB
KAIROUAN	-2,193	-2,792	-3,352	-4,98	BBB
KASSERINE	-2,256	-2,916	-3,184	-5,58	BBB
SIDI BOUZID	-2,68	3,000	-3,188	-5,32	HBB
SOUSSE	3,133	3,133	2,452	3,8	SBH
MONASTIR	2,81	3,004	3,691	3,43	HHB
MAHDIA	-0,483	-1,168	-1,082	-1,74	BHB
SFAX	1,912	1,733	1,596	2,18	BBH
GAFSA	0,473	0,469	0,369	0,07	BBB
TOZEUR*	0,473	-1,518	0,197	1,27	BHH
KEBILI*	0,467	1,674	1,581	1,17	HBB
GABES	-0,467	0,527	1,983	1,36	HHB
MEDENINE	-0,698	-0,212	0,315	0,64	HHH
TATAOUINE*	-0,698	-1,252	-0,45	0,6	BHH

* Gouvernorats créés après 1975 comme Kébili, Tozeur, Tataouine, Ariana et Ben Arous. B : Baisse, H: Hausse, S: Stabilisation

Les résultats se trouvent confirmés par une analyse en ACP à deux degrés touchant 83 variables distribués en 10 champs (l'habitat, le logement, l'infrastructure, les équipements, la structure économique, la démographie, le potentiel (investissement, DPA, emploi...) et l'activité économiques, la mobilité ou la desserte Cf. A Belhedi 1998).

L'analyse des scores de ce facteur permet de distinguer deux grands ensembles qui se partagent le pays : un ensemble littoralo-méridional et un ensemble intérieur-Ouest:

i - **L'ensemble littoral et sud**: il enregistre des scores positifs dont la valeur baisse du Nord au Sud regroupant la Capitale, le Cap Bon, le Sahel Nord et Central, Sfax, le Sud-Est et les oasis de Jerid-Nefzaoua. Dans cet ensemble orientalo-méridional, des noyaux forts se distinguent avec une valeur décroissante du Nord au Sud : la Capitale, Sousse-Monastir. Les gouvernorats de Bizerte, Zaghouan, Mahdia et Gafsa se détachent enregistrant un score négatif et se rattachent ainsi à l'ensemble Ouest-intérieur.

ii - **L'ensemble intérieur-ouest** : il enregistre des scores négatifs dans tout le Nord-Ouest avec Bizerte et Zaghouan du NE, le Centre-Ouest avec Mahdia au CE et Gafsa au Sud-Ouest avec des valeurs très élevées au NO et au CO notamment les gouvernorats de Jendouba-Siliana.

Il faut signaler toutefois la faiblesse du score positif du Cap Bon (0,39) et du Sud-Est (notamment Mednine et Tataouine 0,178 et 0,085) ainsi que le score négatif de Gafsa, Mahdia et Bizerte (-0,128, -0,25 et -0,357). Seul le gouvernorat de Zaghouan se détache totalement pour enregistrer un score proche du noyau dur de l'autre ensemble. L'importance de l'habitat groupé dans le Sud notamment dans les oasis du Sud-Ouest et l'importance de l'émigration extérieure et ses incidences sur l'amélioration du niveau de vie du Sud expliquent la place privilégiée du Sud-Ouest (Gouvernorat de Kebili et Tozeur) en particulier.

III - LES ENJEUX DE LA MONDIALISATION

Ces disparités spatiales risquent de s'accroître davantage avec la mondialisation et l'insertion du pays dans l'économie mondiale prévue par l'accord de 1995 avec l'Union Européenne et programmée sur une période de 12 ans (1996-2008). Ces enjeux se situent à plusieurs niveaux.

1 - L'organisation spatiale

La libéralisation a pour conséquence le passage de l'investissement du public au privé. Le recul du rôle de l'Etat et **la prééminence du secteur privé posent le problème de l'aménagement spatial**. Les investissements industriels sont désormais le fait du privé : 3701 MD contre 525 MD pour le public au cours du IX^{ème} Plan (1997-2001) ce qui posera **le problème de la localisation de ces projets** et aura **des retombées sur l'organisation spatiale** surtout que l'industrie manufacturière représente désormais 58% des exportations dont 31% sont assurés par le textile et l'habillement.

2 - Littoralisation et centralisation accrues

Les entreprises qui seraient les plus exposées et qui risquent de connaître de grandes difficultés suite à leur taille, leur structure, la faiblesse des fonds propres ou la déficience de leur environnement, seraient localisées dans les régions intérieures et les petites villes. **Les régions littorales seraient le point de mire des investissements directs étrangers (IDE)**. On compte actuellement près de 10000 unités en activité dont 1600 off shore ou en partenariat. Les IDE ont contribué à la création de 1600 unités à participation étrangère (UPE) dont 650 orientées vers la marché local, la participation à 55% des exportations et la création de 11700 emplois dans les industries manufacturières. La mondialisation va davantage littoraliser la dynamique territoriale en renforçant ce dispositif d'exportation.

Deux zones franches portuaire-industrielles ont été créées, la première au Nord du pays à Bizerte, la seconde au Sud du pays à Zarzis avec un volume prévisible de 3000 emplois chacune. Des sociétés d'aménagement et de commercialisation ont été créées et les travaux ont été lancés. Plus récemment, des mesures ont été prises pour l'aménagement de 28 Zones Industrielles de troisième génération couvrant plus de 600 ha destinées à accueillir les projets du IX^{ème} Plan (1997-2000), **attirer les projets de pointe et compétitifs** au niveau international et répondre aux exigences de la mondialisation et de la plus-value technologique. L'essentiel de ces Z.I. est littoral.

Les encouragements prévus dans le cadre de la mise à niveau sont orientés vers l'Entreprise en vue de la rendre concurrentielle, d'assurer sa restructuration et lui permettre d'être compétitive sur les marchés intérieur et extérieur. **Ce sont les espaces et les secteurs les mieux performants qui vont attirer le plus ces nouveaux flux** d'aides et de subventions à court et à long terme. **L'opposition littoral-intérieur va s'accroître** encore davantage et les effets vont apparaître surtout avec l'ouverture totale du pays en 2008.

3 - Dualité spatiale et Tunisie à deux vitesses

L'analyse du tissu industriel et son évolution sur plus de deux décennies laisse voir deux processus apparemment contradictoires: **un processus de contraction et de rétrécissement de l'espace industriel** au profit du Nord-Est et du Sahel principalement (alors que Sfax et Gabès stagnent ou reculent même) parallèlement à **un processus de divergence et de desserrement industriel** qui reste limité à l'intérieur de ces mêmes espaces (Dlala H, 1995).

L'analyse montre une tendance à l'affinage de Tunis au profit du Nord-Est et du Sahel sous l'effet de la décentralisation, les déséconomies externes et la localisation à proximité en particulier dans les petites villes autour des grands centres urbains formant un bassin de main d'oeuvre. Sfax demeure limité comparativement à sa taille handicapée en cela par son modèle d'urbanisation. L'essentiel de l'industrie intérieure est étatique et reste ponctuelle. L'industrie exportatrice emploie 48,6% du total en 1996 avec 24,6% des entreprises. Elle se caractérise par **une localisation plus littorale** et se trouve formée de textile (56,7% de l'industrie et 83,5% de la branche) et de la chimie (76,7% et 80,3%). Tunis attire 30%, le NE 19%, le Sahel 26%, Sfax 11,1% (Gabès 1.5%), soit 87,4% pour le littoral. Ceci est encore plus vrai pour les services de développement et des activités high-tech dont l'installation va privilégier les principaux foyers littoraux (A Belhedi 1998).

Le nouveau contexte mondial est de nature à privilégier encore davantage les espaces littoraux et contribuerait à **un processus de rétrécissement de l'espace économique, notamment industriel** avec une marginalisation des espaces intérieurs qui ne renferment pas d'unités performantes et présentent souvent un tissu informel et de très petite taille. **L'approfondissement des clivages inter-régionaux est attendu** avec la création de deux espaces et deux secteurs : des espaces et des secteurs performants, concurrentiels, intégrés à l'économie mondiale et intégrateurs des espaces intérieurs d'un côté, des espaces et des secteurs qui seraient marginalisés, informalisés et de plus en plus dépendants de l'autre.

4 - Renforcement du sommet et des mailles littorales du système urbain

Le système urbain tendrait à **réconforter son niveau supérieur et ses mailles littorales** et affaiblir le reste de la hiérarchie urbaine. Là aussi, l'enjeu est très important dans la mesure où les unités les plus performantes et les IDE les plus porteurs vont **privilégier le sommet de la pyramide urbaine** en particulier Tunis, le Sahel et le Nord-Est et secondairement Sfax et Gabès. Les moyennes et petites villes seraient court-circuitées tandis que celles qui se trouvent dans **la couronne des grandes métropoles seraient au contraire avantagées** dans la mesure où elles réunissent les avantages de la proximité, des externalités et des bassins de main d'oeuvre...

5 - L'aménagement territorial

Le Programme de mise à niveau et le mouvement de fermeture qui s'en suivrait vont privilégier les foyers littoraux et rétrécir l'espace compétitif ? A un espace, une société et une économie en crise ne peut correspondre qu'**un aménagement de crise** dans ses choix, ses formes et ses objectifs ? Cet aménagement aurait pour objectif premier **la facilitation du passage et de la transition à l'ancrage à l'économie mondiale et à l'espace extérieur.**

La mondialisation n'a pour répondant que le localisme et l'émergence de nouveaux acteurs (ONG, développement local, solidarité sociale, mouvement associatif...) parallèlement au désengagement de l'Etat et par là l'évacuation du niveau méso-spatial et **l'affaiblissement des mécanismes de transfert inter-régions**. Il y a **ainsi substitution du social au spatial** et le transfert social a pour finalité de corriger les effets pervers et déplacer le problème du spatial au social.

Le schéma classique d'inégalités inter-régionales n'est plus au centre des préoccupations comme auparavant dans la mesure où il supposait un Etat interventionniste fort et l'importance du transfert assurant la régulation. Le nouveau discours légitime un développement selon **les données et les potentialités intrinsèques de chaque région**. Ce schéma ne met plus en cause l'inégalité spatiale, **il la légitime même**. Le problème se déplace ainsi de l'extérieur de la région (principe égalitaire, référence externe) à l'intérieur de la région, du niveau national au niveau régional. Le principe de légitimation **devient la cohérence interne et la conformité** (du type et du rythme) du développement aux ressources propres de chaque région. Ne trouve-t-on pas là une légitimation de l'inégalité, la consécration des espaces performants et **la condamnation des espaces en difficulté à une assistance** régulée par l'Etat à travers les transferts sociaux, la solidarité sociale, le développement local, le mouvement associatif et les ONG...?

Avec la mondialisation, la porte se trouve ouverte à **la compétition inter-régionale et inter-urbaine** pour attirer l'investissement (interne et étranger, public et privé) et occuper la meilleure place dans la nouvelle donne spatio-économique. Mondialisation (accord avec l'UE 1995) et Programme d'ajustement structurel (PAS adopté en 1986) placent le problème du développement à **un niveau macrospatial**, en termes de performances et d'excellence même, **le principe de performance remplace le principe égalitaire**. Ne trouve-t-on pas là, les prémices d'un nouveau ordre spatial ? Un ordre spatial qui consacre l'inégalité et le fonctionnement extraverti privilégiant les activités et les secteurs les plus portés sur et vers l'extérieur. Ce nouvel ordre spatial **place l'économique et de là l'entreprise et non l'espace au centre de la problématique du développement**, le social n'est qu'un correcteur des effets pervers pour pondérer les charges et alléger la facture à payer: développement local, solidarité sociale (Fonds spéciaux, transferts de l'Etat, prise en charge par les populations concernées...), développement et consécration de l'informalité, privatisation et recul constant du rôle de l'Etat.

6 - Intégration/désintégration

Toute intégration porte en elle-même son antipode: la désintégration. L'intégration à l'économie mondiale porte en elle **la marginalisation des espaces intérieurs** et l'intégration externe de l'espace national ne peut se faire qu'à travers **une désintégration interne** des espaces et une aggravation des inégalités littoral-intérieur. La solution qui passerait par l'extension des prérogatives du local (pouvoir, fiscalité...) porte en soi, si on ne prendrait pas les précautions requises, le risque d'entamer encore le pouvoir central d'en bas en sens opposé de la mondialisation. Tout processus d'intégration est conjointement porteur de désintégration. L'intégration du pays à l'économie mondiale va s'exprimer de plus en plus à travers des formes de désintégration spatiale et sociale qu'il convient de prévoir et de résorber dès maintenant. En effet, le mécanisme de l'intégration s'opère à travers les éléments les plus porteurs et les mieux placés dans le système spatio-économico-social aux dépens des espaces mal situés, faiblement accessibles ou non fonctionnels. Ces éléments vont se trouver de plus en plus différenciés et d'un coup un processus sélectif désintégrateur s'opère selon la plus ou moins grande participation des différents espaces et segments à l'économie globalisante. Sur un autre plan, l'intégration économique n'a qu'un corollaire: la désintégration socio-culturelle tandis que l'intégration à une échelle plus vaste comme l'espace-monde porte en elle la désintégration à l'échelle nationale et locale.

Les inégalités régionales et spatiales d'une manière générale sont liées aux inégalités socio-économiques. A travers les migrations, l'inégalité spatiale se transforme en un problème social à l'intérieur des villes ou de ces espaces littoraux même (A Belhedi, MDE 1996) et on voit que de plus en plus la solution à ces déséquilibres spatiaux ou régionaux passe à travers le social, c'est à dire l'assistance, la solidarité, l'aide aux segments fragilisés de la société et la mise en place de nombreux programmes sociaux.

Conclusion : Structure et dynamique, inertie et accumulation spatiales

La Tunisie présente une structure spatiale littoralisée avec une gradation Nord-Sud autour de foyers centraux dont l'assise spatiale, tout en s'élargissant depuis les années 1970, diminue longitudinalement du Nord au Sud. Cette structure exprime la permanence des processus organisationnels en dépit de l'affinage qui s'est opéré et des efforts de rééquilibrage déployés. Ces centres s'appuient sur des espaces d'épaule (bassin de Tunis et Beja, Sidi Bouzid et Kairouanais, le Sud-Est) entourés par des périphéries d'autant plus profondes que les centres sont importants (espaces ouest et frontalier en forme de croissant). Elle est l'émanation d'une accumulation spatiale très nette au profit du littoral oriental et de la ville (Tunis et ses relais) en dépit de l'amélioration globale des niveaux de vie enregistrée dans la plupart des gouvernorats et des milieux.

La dynamique socio-économique, depuis trois décennies, a privilégié surtout les espaces centraux et littoraux (A Belhedi 1992). La réduction de certains écarts n'a été possible qu'à travers le tassement des niveaux de développement. Ces disparités spatiales s'expriment à travers un processus continu de capitalisation spatiale qui se manifeste à travers **une structure, une inertie et une accumulation** qui font que ce sont les zones les plus avancées qui ont le plus progressé depuis l'indépendance. Il y a donc, une continuité des processus spatiaux et **un processus d'accumulation spatiale** doté d'une inertie spatiale manifeste qui oriente l'investissement et contrarie toute dynamique de changement. La structure spatiale coloniale a orienté les investissements de la période 1956-61 et a contrarié l'économie socialisante des années 1962-69 en l'obligeant à l'extraversion (pour se procurer les devises et financer la collectivisation) tandis que

les actions durant la période collectiviste ont pré-déterminé la répartition de l'investissement ultérieur (depuis 1971). L'inertie est telle que certains programmes sociaux (comme le FOPRODI, le FONAPRA, le SIVP ou le FIAP) se trouvent, à leur tour, très concentrés sur le littoral qui attire jusqu'à 90% des crédits (MDE, 1996, A Belhedi 1998), elle explique aussi l'échec relatif des efforts de déconcentration entamés depuis les années 1970 (Foprodi 1994-77, lois 1981 et 1987, Code des investissements 1993).

Bibliographie

BCT : Rapports annuels d'activité.

Belhedi A - 1992 : Société, espace et développement en Tunisie. 262 p. FSHS.

Belhedi A - 1992 : L'organisation de l'espace en Tunisie. FSHS, 270 p.

Belhedi A - 1996 : Développement régional, rural, local. Cahiers du CERES, 17, 351 p.

Belhedi A (dir) - 1995-1996: Migrations intérieures et développement régional. Etude stratégique, MDE-INS.

Belhedi A - 1997: Les niveaux régionaux de développement. Séminaire CERES, Nov. À Paraître in Cahiers du Ceres 1998.

Belhedi A - 1998 : La littoralisation et la mondialisation. L'état des lieux et les enjeux. Communication au Colloque du département de Géographie. Mars 1998. À paraître in Revue Tunisienne de Géographie.

Belhedi A et Lamine R - 1979: Les transports terrestres et l'organisation de l'espace en Tunisie. Géographie & Développement, n° 1, pp: 7-45.

CGDR - 1982 : Carte des priorités régionales.

District de Tunis/Sotuget - 1978: Le marché de gros de Tunis.

Dlala H - 1995 : Politique d'ouverture et développement industriel régional : le cas de la Tunisie du Nord. Séminaire Dépt Géog, Fac Manouba.

Hayder A - 1986: L'industrialisation à Gabès et ses conséquences: étude de géographie humaine et économique. Thèse 3° Cycle, PUT, FLSH, 232p.

Hayder A - 1985: Le commandement des entreprises et l'organisation de l'espace en Tunisie. RTG, n° 14, pp: 95-143.

INS : Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat 1966, 1975, 1984 et 1994.

INS : Enquêtes consommation des ménages 1975, 1980, 1985. 1990 et 1995.

MDE - 1995-1996 : Migrations intérieures et développement régional. Etude stratégique, direction de A Belhedi, INS.

MDE - 1997 : Le IX Plan de développement économique et social.

MEAT-DGAT - 1997 : Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National. Etude Stratégique. Dirasset-Groupe Huit-IGIP.

Bilan-diagnostic- Rapport de première phase. Plus vol. deuxième phase.

Miossec J.M - 1973: l'espace touristique et son insertion en pays sous-développé: l'exemple de la Tunisie. TIGR, n° 13-14, pp: 53-63.

Mzabi H - 1978: La croissance urbaine accélérée à Jerba et ses conséquences sur la vie de relation avec l'extérieur. Thèse 3° Cycle Paris 1973, PUT, FLSH, 176p.

ONFP - 1995: Enquête Pap Child.

Sethom N - 1979: L'influence du tourisme et la vie régionale dans la zone de Nabeul-Hammamet. Thèse 3° Cycle Paris 1974, PUT, FLSH, Tunis, 183 p.

Signoles P - 1985: L'espace tunisien: capitale et Etat-région. URBAMA, LA- CNRS, Tours, Fasc 14-15, 1041p.

Signoles P, Belhedi A, Miossec J.M et Dlala H - 1980: Tunis, évolution et fonctionnement de l'espace urbain. ERA 706, CNRS, Tours-CIEM Poitiers, Fasc 6, 259p.